

Les Juifs de Grenade ou la Grenade des Juifs: histoire messianique d'une diaspora sémite néo-babylonienne en Al-Andalus

Bucarruman Abdallah¹
Université Hassan II
Casablanca, Maroc

Résumé:

Le royaume de Grenade était l'une des dernières composantes des *taïfas* en Al-Andalus lors du XI^e siècle. Doté d'une puissance militaire –les berbères *Sinhadjiens*- et politique –les Zirides- il contrecarra toutes les escarmouches venus du nord chrétien et même des principautés musulmanes limitrophes. La communauté juive grenadine était socialement bien organisée et jouait un rôle incontournable dans l'économie du pays. Un dénommé Semuel Ibn Naghrilla, était scribe auprès du *taïfa* d'Almería avant de devenir prince favori sous les Zirides. Avec lui c'est toute sa communauté qui fut propulsée vers l'avant de la scène publique. On lui attribue un prétendu pamphlet critiquant le dogme de l'islam, pamphlet inexistant dans les archives mais son fils, Joseph (Youssef) assumait les lourdes conséquences lors du fameux pogrom juif de 1066. Le père connaissait parfaitement la culture islamique et excellait dans la langue arabe et était respecté de tous. L'arrogance de Joseph, une fois ministre austère des Zirides après le décès de Semuel, créa des scènes de révoltes depuis la ville d'Elvire où un dénommé Abû Ishâq Al-Ilbîrî, *faqîh* (jurisconsulte) et poète n'hésita point à le faire passer de vie à trépas. Mais c'est dans ce royaume de Grenade que les Juifs vont structurer paradoxalement toute leur personnalité culturelle et culturelle, à l'instar de la métropole de Cordoue des Omeyyades.

La capitale du dernier bastion d'Occident musulman au Moyen Âge était considérée comme étant une ville où une bonne souche de la population grenadine était de confession lévitique. On les appelle les *Tochavim*. Ce collectif de la population allait marquer de son empreinte une civilisation² assez profonde qui atteindra son apogée premier avec la construction des *Aljamas* –des centres talmudiques et rabbiniques- sous la protection et la diligence d'un prince des rois *taïfas* et au charisme unique dans l'histoire d'Al-Andalus, Semuel Ibn Naghrilla et ce, depuis la conquête du sol ibérique par les Arabes. Notre propos ici est d'exposer d'abord la présence des *Tochavim* et leur enracinement sur le sol grenadin, de même que leur statut juridico-institutionnel vis-à-vis du dogme de l'islam, plus particulièrement sous les Zirides au XI^e siècle. L'hétérogénéité au sein des ethnies juives andalouses laisse perplexe quant au début de leur enracinement car des Juifs dits karaïtes

¹ Docteur en Études Hispaniques de l'université Paul Valéry de Montpellier III (France) en 1995-96 et professeur titulaire à l'université Hassan II de Casablanca depuis 2003. En outre, il est collaborateur permanent auprès de la revue spécialisée « *Hacia un itinerario del manuscrito andalusí* » et autre périodique. Son domaine de prédilection est l'histoire d'Al-Andalus et l'Espagne juive (penseurs fortement arabisés). En novembre de 2018, il a soutenu sa deuxième thèse de doctorat portant sur l'anthropologie religieuse, plus particulièrement sur la polémique judéo-musulmane au XI^e siècle andalou.

² Sur cet aspect, lire Emilio García Gómez, *L'Espagne mauresque, l'Âge d'Or de Cordoue et de Grenade*, in revue d'Anjou, n° 92, 1975, pp. 202-230.

venus d'Orient (Babylone), fortement arabisés, se sont incrustés dans la population au point où il est difficile d'en faire la distinction avec leurs congénères.

Minorités non-musulmanes tributaires dites *Ahl Al-Kitâb* ou *Ahl Al-Dhimma*:

Le processus de l'arabisation culturelle en Al-Andalus et la formation de l'élite intellectuelle juive auraient brisé les barrières de subordination de peuples et la *dhimmitude*³ aurait apporté plus de considération aux minorités juive et mozarabe sans pour autant subir les affres du reclassement social ou de toute autre nature. Pas plus que l'arabisation n'aurait fait subir aux Juifs andalous les affres de l'intégration culturelle, d'autant que les environnements dans lesquels ils baignaient n'étaient pas étranger à leur mode de vie ni hostiles à leurs propres intérêts. Cependant, il aurait fallu attendre le déclenchement des pogroms à Grenade que les Juifs allaient se sentir ballotés au gré des soubresauts des conflits belliqueux opposant les différents *taïfas* environnementaux.

Lors du processus de la conquête, un nombre important d'autochtones d'origine wisigothique ou romaine et chrétiens de confession avaient abandonné leurs lieux de domicile pour rejoindre les royaumes, dits Chrétiens, du nord. On parle même des contrées entières qui se déplacèrent à l'affût des Arabes. D'autres préférèrent y rester sur place pour des raisons inconnues. Mais lorsque le statut de *dhimmi* leur fut accordé, -puisqu'ils devenaient, à juste titre, minoritaires- ils jouissaient du droit de cité sans complexe. Il y eut la libre circulation des personnes entre Al-Andalus et les pays chrétiens sans qu'il y ait de persécutions. Le seul danger qui guettait ces voyageurs était les brigands de route. Du VIII^e au X^e siècle, les

³ Sur les minorités non-musulmanes en pays d'Islam, lire les textes suivants: Ibn Qayyim Al-Jawziyya, «*Ahkâm Ahl al-Dhimma*», éd. Subhî Habîb, 2 vol., Damas, 1961 ; R. Arié, «*Les minorités religieuses dans le royaume de Grenade: 1232-1492*», in *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n° 63 et 64, 1992, pp. 51-61 ; Mohammed Hammam, «*Les minorités ethniques dans les cours royales de l'Occident musulman au Moyen Âge: le cas du royaume des Sanhaja de Grenade au XI^e siècle*», in *Hespéris-Tamuda*, vol. 37, 1999, pp. 49-58 ; F. García Fitz, «*Las minorías religiosas y la tolerancia en la Edad Media hispánica: ¿mito o realidad?*», in *Tolerancia y convivencia étnico-religiosa en la Península ibérica durante la Edad Media*, actas de las III Jornadas de Cultura islámica, 10-12 octobre 2002, Monastir, univ. de Huelva, (éd.) A. García Sanjuan, 2003, pp. 13-56 ; R. Marienstras, «*Les Juifs ou la vocation des minoritaires*», in *T. M.*, août-sep., 1973, pp. 455-491 ; A. Bounou, «*Hacia una definición teórica de las minorías*», n° consacré a Las minorías en las sociedades ibéricas e iberoamericanas, in *Magribería*, revista del Centro de Investigaciones Ibéricas e Iberoamericanas, univ. Sidi Mohammed Ben Abdellah, FLSH Dhar El Mehraz-Fez, 2008, pp. 9-16 ; Isidio De Las Cagigas, «*Minorías étnico-religiosas de la Edad Media española*», IEA, Madrid, 1948 ; Sh. D. Goitein, «*Minority Selfrule and Government control*», in *Islam*, S. I., XXXI, 1970, pp. 101-116 ; A. Fattal, «*Le statut légal des non-musulmans en pays d'Islam*», (Recherches publiées sous la direction de l'ILO de Beyrouth, Tome X), Imprimerie Catholique, Beyrouth, 1958 ; L. Littman, «*Le Dhimmi*», éd. Anthropos, Paris, 1980. Il y aurait une trad. ang. de Bat Ye'or, «*The Dhimmi: Jews and Christians under Islam*», NJ: Fairleigh Dickinson University Press, 1985 ; Cl. Cahen, «*Dhimma*», in *E. I.*, II, pp. 227-231 ; G. Vajda, «*Ahl al-Kitâb*», in *E. I.*, I, Leiden, Brill - Londres, Luzac, 1960, pp. 264-266 et P. Giniewski, «*Qu'est-ce que la Dhimma?*», in *Rencontre Chrétiens et Juifs* 18, 1 [77] (1984), pp. 5-34.

mozarabes allaient peu à peu à se (re)sédentariser dans une terre qui n'était pas étrangère à leurs yeux, d'autant qu'ils s'incrustèrent facilement dans le tissu social andalou, devenant une classe moyenne urbaine ou même bourgeoise. Mais les Juifs andalous, quant à eux, connurent un sort parallèle mais beaucoup plus prospère, d'autant qu'un certain nombre d'entre eux avaient accédé dans le rang social et s'approcher davantage de l'élite des dignitaires, en devenant des hommes de loi, des intellectuels ou de commerçants de renom. Qui étaient-ils vraiment? Le statut de *dhimmi* était-il un privilège social ou une simple protection contre le danger de leurs détracteurs que les Mozarabes et les Juifs puissent en durer en terre d'Al-Andalus? Nous prétendons apporter ici quelques éléments de réponse pour mieux appréhender cet aspect d'ordre humain et juridico-institutionnel et pour comprendre ensuite comment la nation juive parvint-elle à s'organiser efficacement et structurellement dans tous les domaines de la vie, y compris dans le volet juridique pour régler leurs litiges, et devenir une composante ethnico-sociale minoritaire respectueuse non seulement par le peuple andalou mais également par les tenants des hautes sphères politiques, donnant ainsi un sens très singulier à la vie intercommunautaire⁴. Ce détail exceptionnel dans l'histoire d'Al-Andalus alla redynamiser le Judaïsme médiéval, rappelant donc les premiers temps de Babylone et portant l'empreinte d'une marque indéniablement andalouse: celle de l'*hispanisation* ou l'*occidentalisation* de la pensée juive. Dans ce sens, il est à rappeler le rôle actif de la pensée active et séculaire des karaïtes et leurs éventuelles influences sur les différentes sectes lévitiqes dans la société andalouse, devenus adversaires farouches des Juifs orthodoxes de l'époque dont les origines remontent plus loin dans l'histoire du peuple hébreu.

Les Juifs andalous, Juifs autochtones ou *Tochavim*:

Les Juifs d'Al-Andalus menaient pratiquement le même cycle de vie quotidienne au même titre que leurs compatriotes Mozarabes. Ainsi, ils procédaient à des circoncisions⁵, des

⁴ Exception faite la période de l'invasion des Almoravides venant du sud qui, en peu de temps, renversa la tendance au détriment de leurs intérêts géopolitiques et géostratégiques. D'après les chroniques arabes, la thèse du chef almoravide, Yûssouf Ibn Tachfin, siégeant à Marrakech, envoya ses troupes militaires en Al-Andalus dans le seul but de punir les Omeyyades et ce, en raison -d'après lui- de la dépravation des mœurs chez les Musulmans andalous et la corruption généralisée.

⁵ Il existait des personnes expertes en circoncision appelés *mohelim*/sing. *mohel*.

accouchements⁶, des cultes à l'enterrement, des lois alimentaires spécifiques à leur dogme, des prières des *shabat*, des résolutions des litiges dans des tribunaux juifs⁷.

Un certain nombre des chroniques traitant de la conquête arabe d'Al-Andalus au VIII^e siècle font état de la contribution directe de la nation juive dans l'accomplissement de cette entreprise. Pourtant, et il s'agit là d'un fait majeur que les tenants de l'Église n'auraient jamais pardonné cette aide matérielle et morale apporté par les Juifs aux conquérants musulmans, ce qui serait une accusation supplémentaire contre cette minorité nationale pour légitimer toute sortes de brimades ou des vexations postérieures à leur rencontre⁸.

Les Juifs, apparemment venus d'Orient, s'installèrent en Espagne à l'époque romaine au IV^e siècle⁹. L'islamisation d'Al-Andalus leur a permis une situation favorable, due au respect que le Coran portait envers la nation professant une religion dite *monothéiste*. Cependant, il est curieux de noter qu'un certain nombre d'historiens espagnols traditionnalistes incluent, à tort, ces communautés judéo-chrétiennes parmi les minorités *marginales*.

Il faut donc remonter jusqu'au roi Salomon pour retrouver les prémices des colonies juives en Occident arabe, plus spécialement dans Al-Maghreb Al-Aqsâ, des colonies perdues quelque part dans le monde qu'on a fini par appeler pudiquement "*Tribus Perdues d'Israël*". On en dénombre une dizaine, d'après les chroniques hébraïques, dont certaines ont été actuellement retrouvées. On pense également qu'il s'agit là d'une diaspora qui est née suite à la destruction du Temple par Nabuchodonosor (586 avant J. C.). Cependant, les traces scientifiques demeurent extrêmement rares, voire inexistantes à ce jour, tant au niveau archéologique, épigraphique et numismatique pour expliquer l'origine des Juifs dans les régions nord-sahariennes et leur premiers contacts avec les berbères, et surtout, le processus qui a mené à la *berbérisation* de cette nation, qu'il s'agisse des Juifs *karâïtes* ou des Juifs *talmudistes*. De même qu'il est extrêmement difficile d'établir les origines de la judaïsation des tribus berbères. Dans tous les cas, les chroniques récentes, basées essentiellement sur les textes paléographiques ou codicologiques anciens, continuent à affirmer que les Juifs d'Afrique du nord ne sont autres que les descendants directs, et dans leur grande majorité, de

⁶ A l'instar de leurs compatriotes musulmanes, les femmes juives procédaient à des bains symboliques et ce, sept jours après l'état de menstruation. Cette procédure hygiénique était appelée *miqvé*.

⁷ Les juifs appelaient ces mini-tribunaux, *bet dîn*.

⁸ Cette récupération de type idéologique avait pris toute sa dimension religieuse lors de la dynamique inquisitoriale mise en place après l'expulsion des Arabes et des Juifs du sol ibérique en 1492.

⁹ Les origines du *Peuple de Dieu* se localisent dans la région mésopotamienne de Chaldée. Leurs membres reçoivent trois appellations: Juifs, étant les Fils de Juda; Hébreux, venant de Heber, ancien aïeul d'Abraham et Israélite, surnom attribué à Jacob (Ya'cûb).

différentes tribus berbères¹⁰ qui s'étaient convertis au Judaïsme. Ils étaient, pour ainsi dire, les premiers Juifs autochtones, appelés également les *Tochavim*¹¹.

L'on sait qu'à travers l'histoire les Juifs vécurent à l'époque des Phéniciens au large des côtes ouest marocaines où étaient parfaitement installés. Depuis lors ils ne quittèrent cette partie géographique et s'implantèrent jusqu'aux temps modernes. Mais la question de l'identité et de la mémoire juives ne s'est posée avec acuité qu'à partir de la civilisation hébraïque en Al-Andalus, identité exprimée fortement dans les écrits et les ouvrages judéo-espagnols de l'époque. En fait, on se demandait qui est le Juif, l'Hébreu ou l'Israélite: celui dont on dit qu'il est Juif ou celui qui dit qu'il est Juif? Ou encore l'enfant né d'une mère juive ou celui qui a choisi de l'être? En tout cas, le problème de l'identité est parfois confronté à celui de la religion. En Espagne du Moyen Âge, la conscience juive reposait essentiellement sur une trilogie: l'exil, la diaspora et le retour à la Terre Promise (*Errez Israël*) que les poètes et anthologistes Judéo-espagnols ne manquèrent d'évoquer dans leurs écrits. Tout se passait comme si la liturgie devenait le catalyseur de leur pensée et régissait la vie de tout un Juif orthodoxe qui tenait à la conserver jusqu'à dans le moindre détail et geste de son existence.

Les Juifs appelèrent l'Espagne, *Séfarade*. On lui a souvent attribué ce terme dont il semblerait que ce nom renvoie à un prophète désignant la ville de Sardes (Asie Mineure), si toutefois l'on tient compte du vingtième verset du livre biblique d'Abdias. Mais, généralement, les Chroniques soulignent l'appellation *Séfarade* le pays où les Juifs d'Espagne vécurent jusqu'à l'expulsion en 1492. De même que l'on a considéré la Péninsule ibérique comme le "*Pays des Hébreux*", alors que les Ibères, premiers habitants d'Espagne, n'étaient vraisemblablement pas d'origine juive.

Le premier contact des Juifs avec les Musulmans ne fut pas malheureux. Le Prophète de l'Islam espérait compter sur leur conversion et leur soutien pour répandre le message de cette religion. Mais très vite, il a perdu confiance en eux puisqu'ils demeuraient attachés solidement au Judaïsme, sauf un groupe très réduit de leur nation. Malgré cela, il conclut une *alliance* avec leurs congénères sémites en se mariant avec deux femmes juives, du nom de

¹⁰ La référence clé qui fait légion dans cette chronique demeure « *Histoire des Berbères* » d'Ibn Khaldûn, trad. de Slane, Alger, I, 1852 où il met l'accent sur cette conversion tacite et dresse une classification des Berbères juifs: les Djeraoua, les Nefousa de l'Ifriquiya, les Fendelaoua, les Mediouna, les Bahloula, les Ghialta du Moghreb el Aksa. Il y souligne également l'histoire d'une héroïne juive nommée Kahena qui fut assassiné par les conquérants Arabes. Idem, pp. 208-209.

¹¹ Des ouvrages remarquables soulignent sans distorsion cette descendance et ce brassage ethnique entre juifs et berbères au point où l'on parle de berbérisation des premiers ou la judaïsation des derniers, lire A. I. Laredo, « *Beréberes y Hebreos en Marruecos* », Madrid, 1954, pp. 33-41 ; G. Camps, « *Réflexions sur l'origine des Juifs des régions nord-sahariennes* », in Michel Abitbol (éd.), *Communautés juives des marges sahariennes*, Jérusalem, 1982, p. 59 ; L. Valensi, « *La Tour de Babel: Groupes et relations ethniques au Moyen-Orient et en Afrique du nord* », in *Annales ESC*, juillet-août, 1986, 4, pp. 817-838.

Safiya Bint Houyay et Rayhana Bint Zayd. Ce fut une étape décisive dans la construction du statut juridique dont bénéficierait la nation juive en terre d'Islam.

Mais, en Al-Andalus, les pouvoirs successifs des califes à l'égard des Juifs se caractérisaient par un principe juridico-moral de tolérance qu'on leur accordait, et ce, en fonction des événements d'ordre sociopolitique que traversait cette contrée de l'Occident musulman et les pogroms que cela engendrait. En tout état de cause, les Juifs d'Espagne, de par leur ténacité et persévérance, ils finirent par affirmer leur idiosyncrasie et leur personnalité culturelle au beau milieu d'une hétérogénéité ethnico-sociale assez répandue.

Mais il arrivait pour certains émirs de concéder toute la confiance à un haut dignitaire de confession juive. Hasdaï Ibn Shaprût¹² en est une parfaite illustration historique qui exerçait le métier de médecin personnel du calife 'Abd Al-Rahmân III, comme nous l'avions signalé plus haut, d'autant qu'il était aussi considéré comme un proche collaborateur dans les hautes sphères politiques de l'époque ; et celui de Semuel Ibn Naghrilla sous l'émir Bâdîs, devenu au royaume des Zirides le prince des *Aljamas* et de sa communauté. Il va de soi que ces hauts dignitaires jouèrent un rôle clé dans la prospection de l'affirmation du Judaïsme dans les principaux centres urbains d'Al-Andalus, notamment à Cordoue et ses alentours¹³.

La tolérance religieuse à l'égard des Juifs d'Espagne fut un fait irréversible malgré tous les clivages d'ordre politique ou psychologique. Ainsi, leur croyance s'est institutionnalisée en vertu du statut tributaire que l'Islam leur accordait et les chroniqueurs concordent à affirmer que leur sort s'améliorait sensiblement là où le Croissant portait sa loi, et ce, selon les contrées andalouses, et parfois même davantage par rapport à leurs congénères andalous, loin des considérations péjoratives que certains historiens¹⁴ attribuent à cette nation.

Il n'est pas besoin de rappeler que c'est en Espagne que les musulmans libérèrent les Juifs du fardeau des Wisigoths. L'historien I. Epstein stipule que *dans ce pays, les califes encouragèrent (les Juifs) à créer une civilisation que sa richesse et sa profondeur rendent comparable aux plus grandes qui aient jamais existé*¹⁵. Toutefois, les minoritaires tributaires, Mozarabes et Juifs, étaient tenus à respecter scrupuleusement leurs croyances respectives et le dogme de l'Islam, embrassé et pratiqué par la majorité des Andalous. Autrement dit, ils

¹² Courtisan particulièrement influent auprès des autorités omeyyades et doyen de la communauté juive cordouane.

¹³ L'exemple de Lucena est incontournable car elle était devenue la ville des juifs par excellence et ce, à l'instar de Grenade.

¹⁴ Par exemple, Bernard Lewis dans son *Juifs en terre d'Islam* (The Jews of Islam), Princeton University Press, Princeton, 1984, trad. de l'anglais par Carnaud J., éd. Calmann-Lévy, 1986, il souligne exagérément que cette nation était considérée comme des citoyens de seconde zone. Dans la même ligne d'idées, on peut suggérer d'autres historiens comme M. Perlmann, ...

¹⁵ I. Epstein, « *Le Judaïsme: origine et histoire* », éd. Payot, Paris, 1959, p. 170.

seraient exposés à des sanctions et à des accusations blasphématoires, voire d'insulte envers les valeurs sacrées¹⁶. En règle générale, lorsque le délit était commis, il encourait une peine de coups de fouet ou, dans le pire des cas, il subissait un exil.

Le savant de l'Islam Ibn Qayyim Al-Jawziyya nous dresse dans un ouvrage spécial toute une panoplie des normes juridiques basées sur la *shari'a* (loi islamique) que les *Ahl Al-Dhimma* devaient tenir compte dans leur vie quotidienne vis-à-vis des autres religions¹⁷. Il s'agit d'un contrat d'engagement moral et social que les minorités religieuses devaient remplir sous réserve qu'elles bénéficient de la protection sans faille des émirs. Ces normes, de nature déontologique, étaient également applicables vis-à-vis de la Chrétienté en Al-Andalus, et même des musulmans vis-à-vis de la croyance des Chrétiens ou des Juifs. Loin de toutes considérations liées au prosélytisme, les Musulmans dans cette contrée occidentale cherchaient à éviter les tensions sociales et à régler un code vie sociale et collective basé, en principe, sur l'acceptation de tous les Andalous.

Force est de constater que des historiens actuels, comme Ye'or Bat ou Giselle Littman, considèrent que le statut tributaire des minorités était une condition institutionnelle appliquée aux *opprimés* de ce bas monde, faisant allusion aux Juifs¹⁸ et leurs thèses -qui se placent à contre-courant des fondements du statut tributaire des *Ahl Al-Dhimma* ou *Ahl Al-Kitâb*- sont allées jusqu'à considérer les tenants du pouvoir musulman comme des *purs intégristes*¹⁹, non seulement en Al-Andalus mais aussi là où l'Islam portait sa loi. Cette surenchère de nature intellectuelle, idéologique ou imbibée de prosélytisme n'est pas basée sur des argumentations irréfutables. Dans la même ligne de pensée, Alfred Abel s'interroge dans une étude sur le concept de « *tribut* » en l'assimilant à une forme de *rançon* exercée par les légistes musulmans à l'égard des étrangers à leur religion²⁰. L'historien E. Strauss insiste dans une laconique étude sur le fait qu'en procédant à l'application du statut tributaire pour les minorités religieuses, les musulmans, depuis l'avènement de l'Islam dans la Péninsule

¹⁶A. Turki, « *Situation du "tributaire" qui insulte l'Islam, au regard de la doctrine et de la jurisprudence musulmanes* », in *Studia Islamica*, XXX, 1969, pp. 51-72.

¹⁷ Ibn Qayyim Al-Jawziyya, « *Ahkâm Ahl al-Dhimma* », éd. Subhi Habîb, 2 vols., Damas, 1961.

¹⁸ Ye'or Bat, *Le Dhimmi. « Profil de l'opprimé en Orient et en Afrique du nord depuis la conquête arabe »*, éd. Anthropos, Paris, 1980.

¹⁹ Ye'or Bat, Giselle Littman, « *Juifs et chrétiens sous l'islam: Les dhimmis face au défi intégriste* », Berg International, Paris, 1994.

²⁰ A. Abel, « *La Djizia: tribut ou rançon ?* », *Studia Islamica*, XXXII, 1970, pp. 5-19.

Arabique jusqu'aux contrées de l'Occident, n'ont fait que maintenir dans l'isolation ces nations et accentuer leur marginalisation, loin des idéaux d'intégration ou d'assimilation²¹.

Nous tenons à rappeler que les Annales d'Al-Andalus conservent encore l'un des traités exceptionnels conclu entre un gouverneur musulman et un prince goth garantissant le statut tributaire à tous les *sujets* et ce, dès les premiers contacts entre les deux factions rivales. Ci-après, la traduction intégrale de l'historien É. Lévi-Provençal:

“Au nom d’Allâh, Le Clément, le Miséricordieux! Écrit adressé par ’Abd al-Azîz Ibn Mûsâ Ibn Nusair à Tudmir Ibn ’Abdush. Ce dernier obtient la paix et reçoit l’engagement, sous la garantie d’Allâh et celle de son Prophète, qu’il ne sera rien changé à sa situation, ni à celle des siens; que son droit de souveraineté ne lui sera pas contesté; que ses sujets ne seront ni tués, ni réduits en captivité, ni séparés de leurs enfants et de leurs femmes, qu’ils ne seront pas inquiétés dans la pratique de leur religion; que leurs églises ne seront ni incendiées, ni dépouillées des objets du culte qui s’y trouvent; et cela, aussi longtemps qu’il satisfera aux charges que nous lui imposons. La paix lui est accordée moyennant la remise des sept villes suivantes: Orihuela, Baltana, Alicante, Mula, Villena, Lorca et Ello. Par ailleurs, il ne devra donner asile à aucune personne qui se sera enfuie de chez nous ou qui sera notre ennemi, ni faire du tort à quiconque aura bénéficié de notre amnistie, ni tenir secrets les renseignements relatifs à l’ennemi qui parviendront à sa connaissance. Lui et ses sujets devront payer chaque année un tribut personnel comportant un dinar en espèces, quatre boisseaux de blé et quatre d’orge, quatre mesures de moût, quatre de vinaigre, deux de miel et deux d’huile. Ce taux sera réduit de moitié pour les esclaves. Écrit en radjab de l’année 94 de l’hégire (avril 713)”²².

Les musulmans andalous prenaient le soin d'appliquer à la lettre, à l'exception de la période des invasions Almohades, l'ensemble des closes et des engagements entrepris vis-à-vis des *Ahl Al-Kitâb* au moment de la reddition. Ces mesures juridico-morales n'eurent pratiquement jamais des effets contraires sur le sol andalou. Par ailleurs, un tel pacte historique se situe à contrario du pacte établi par les Rois Catholiques Isabel et Ferdinand lors de la capitulation du royaume de Grenade où les closes établies étaient loin de correspondre à la réalité des faits²³.

²¹ E. Strauss, « *The Social Isolation of Ahl Adh-dhimma* », in *Études orientales à la mémoire de Paul Hirschler*, O. Komlós (éd.), Budapest: Gevirtz, 1950, pp.72-94.

²² É. Lévi-Provençal, « *Histoire de l'Espagne musulmane* », tome I, La conquête de l'Émirat hispano-umayyade (710-912), éds. G.-P. Maisonneuve & Larose, Paris, 1953, pp. 32-33. Ce traité est chronologiquement déplacé, cependant il est fort intéressant de l'évoquer car il est l'un des rares documents à exister encore dans les archives de l'histoire andalouse, prouvant ainsi l'application immédiate de la protection juridico-institutionnelle des sujets non-musulmans depuis l'avènement des Arabes sur le sol andalou et nous montre, par là même, à quel point le gouvernorat musulman de l'époque respectait scrupuleusement les clauses de ce pacte envers les *Ahl al-Kitâb* et ce, depuis la conquête arabe du sol ibérique, à quelques exceptions près -en fonction du tempérament des émirs-.

²³ Les études sur le rapport de la Chrétienté vis-à-vis des Musulmans et des Juifs après leur expulsion du sol ibérique a suscité beaucoup d'intérêt dans la communauté scientifique et académique de nos jours et ce, depuis presque une cinquantaine d'années. Nous tenons à faire remarquer que, plus tard, la machine inquisitoriale vis-à-vis des *morisques* et des *marranes* (les Juifs selon les Chrétiens de l'époque, dès le XVI^e siècle) ne respectait aucun engagement moral ou matériel basé sur la condition et l'intégrité de la personne humaine et ce, jusqu'à l'expulsion des premiers en 1609. A noter que la communauté morisque aujourd'hui réclame ses droits légitimes historiques pour pallier aux atrocités commises par l'Inquisition, en incitant d'abord à la reconnaissance légitime de leur condition existentielle de la part de l'État espagnol en tant que composante ethnico-sociale ibérique, et

Aussi, il est intéressant de rappeler certains faits majeurs qui marquèrent la communauté juive d'antan, plus spécialement lors de la promulgation des différents conciles de Tolède et autres lieux chrétiens. Sans vouloir pénétrer dans le fond et l'analyse des faits, nous ferons exalter les conditions particulièrement défavorables qui restreignaient les libertés fondamentales de l'individu et limiter considérablement ses désirs personnels, ses choix sociaux ou professionnels.

En effet, les Juifs ne pouvaient point contracter des mariages avec des épouses ou concubines chrétiennes, ni acheter des esclaves pour leur propre usage. Si toutefois, ils arrivaient à avoir des enfants de ces mariages à priori inacceptables, leurs progénitures subiraient automatiquement un baptême à la chrétienne. Pas plus qu'ils ne pouvaient occuper des postes de responsabilité publique, de peur qu'ils aient l'opportunité d'imposer des sanctions aux Chrétiens. Pour une raison ou pour une autre, si les Juifs venaient à déshonorer un Chrétien par le biais des rites lévitiques ou par la circoncision, ils seraient condamnés à embrasser la Chrétienté et prétendre ainsi à jouir pleinement des droits civiques et de la liberté²⁴.

Par ailleurs, les Juifs étaient soumis à des dispositions funéraires les obligeant à ne pas procéder à des rites culturels lors d'un enterrement, sous peine de sanctions financières²⁵. Les dispositions restreintes à l'égard des Juifs étaient allés beaucoup plus loin car, à la demande des prescriptions des archevêques et des ecclésiastes de l'époque, ils étaient ainsi soumis à vénérer le dogme chrétien et si leurs enfants venaient à être circoncis, une séparation de leurs parents s'imposait sans retour, si ces derniers seraient des affranchis. Dans ces conditions, les enfants seraient conduits à des monastères pour qu'on leur inculque l'enseignement de la Bible et la foi chrétienne. Des réserves furent toutefois imposées aux Juifs convertis à la Chrétienté consistant à limiter leur fréquentation avec leurs coreligionnaires traditionalistes et orthodoxes. De même que les mariages mixtes entre Juifs et Chrétiens n'étaient consentis qu'à une condition sine qua non, ils ne seraient parfaitement intégrés dans le tissu social que par le biais de la conversion.

Il est à noter que, dans ce processus évolutif de la part de l'establishment ecclésiastique et de son rôle néfaste dans la violence morale et la stigmatisation de la nation

par conséquent, à la délivrance de la nationalité espagnole. Une telle attitude a déjà été adoptée vis-à-vis des Juifs séfarades qui, dans la diaspora, ils représenteraient un chiffre de 30000 individus et les procédures juridico-administratives officielles ont été déjà mises en place au cours des dernières années.

²⁴ J. Vives, T. Martín Martínez, G. Martínez Díez (coéds.), « *Concilios Visigóticos e hispano-romanos* », Barcelone-Madrid, 1963. (Concile de Tolède III en l'an 589), p. 23.

²⁵ M. Tedeschi mentionne le 13 Concile de Narbonne de l'an 589 dans son « *Polémica y convivencia de las tres religiones* », éd. Mapfre, Madrid, 1992, p. 15 où il souligne davantage de restrictions à l'égard du peuple juif.

juive sur le sol ibérique, les dispositions n'ont fait qu'accentuer davantage ce préjudice débouchant sur la marginalisation et l'exclusion. Cette psychose a été démontrée dans les suites des conciles qui ne cessaient de promulguer des dispositions visant à réduire les Juifs en dessous de leur condition humaine, d'autant qu'il leur était interdit de prêter serment, en partant de l'idée de base qu'un homme *infidèle* ne saurait porter un quelconque témoignage.

Au vu de cette laconique rétrospective sur les multiples restrictions et dispositions à l'égard de la nation juive en terre chrétienne, on comprendrait aisément pourquoi la nation juive avait trouvé chez les musulmans non seulement une sorte d'échappatoire mais surtout une préférence pour le partage et la coexistence sociale et humaine. On comprendrait également jusqu'à quel degré la tolérance islamique a été poussée, d'autant qu'elle est basée sur le statut tributaire garantissant une protection sans faille des *Ahl Al-Kitâb*.

L'érudit Ibn Hazm rapporte dans son œuvre « *Tawq al-hamâma* » un concept de tradition de tolérance où il expose implicitement l'ambiance de l'époque:

*“Tu es venu me voir, alors que le croissant du ciel apparaissait, un peu avant que les Chrétiens ne se soient mis à sonner (qar‘) les cloches (nawâqis)”*²⁶.

Cette illustration textuelle de nature poétique confère à l'ambiance tolérante de l'époque une authenticité incontestable où la pratique de la religion se faisait ouvertement, librement et sans restriction aucune.

Selon les données chronologiques, la coexistence sociale et culturelle entre les nations arabe et juive aura connu progressivement le paroxysme de l'Âge d'Or andalou entre le VIII^e et le XI^e siècle en Occident musulman. Mais les chroniques délimitent cet état civilisationnel dès la fin du X^e siècle et tout le XI^e, comme étant l'étape culminante des productions scientifiques et littéraires en Al-Andalus. Pour autant, les chroniques ne nient pas l'espace de coexistence entre Juifs et Chrétiens et mentionnent une date approximative entre 1085 et 1370. Le déferlement successif des Almoravides et des Almohades étaient paradoxalement à l'origine d'une telle coexistence. L'historien B. Barrassar rapporte une date encore plus précise et souligne entre les années 1148 et 1348. Pour lui, *cette période avait représenté pour les Juifs, chassés par les musulmans et réfugiés chez les Chrétiens, un Âge d'Or*²⁷.

²⁶ Propos recueilli par H. Pérès dans son « *Poésie andalouse en arabe classique au XI^e siècle: ses aspects généraux, ses principaux thèmes et sa valeur documentaire* », éd. Adrien-Maisonneuve, Paris, 1937, p. 283.

²⁷ Bartolomé Barrassar, « *Histoire des Espagnols Espagnols: VI^e-XVII^e siècles* », tome I, éd. Armand Colin, Paris 1985, pp. 110-111.

Le royaume ziride de Grenade aux X^e et XI^e siècles:

Loin de tout fondement du royaume de Grenade²⁸, ce territoire stratégique possédait une structure institutionnelle propre d'un État et une armée pouvant défendre sa souveraineté en toute légitimité. Les chroniques ne peuvent dissocier ce royaume de l'existence de ceux qui l'ont dirigé durant un laps de temps, les Zirides. Pour les médiévistes d'Al-Andalus, il n'existerait de meilleure chronique que les *Mémoires* du dernier roi de Grenade, mémoires qui servent à compléter l'étude historiographique d'un nombre important d'événements restés dans l'ombre de l'histoire, ayant secoué ce dernier bastion de l'Occident musulman.

En effet, l'étape politique ziride s'étale de 1010 à 1090 approximativement, marquée successivement par les règnes de Zâwî (1010-1018), Maksan, Hâbbûs (1029-1037) et enfin 'Abd Allâh (1073-1090). Cette période fut d'une richesse incommensurable en matière d'intrigues palatines, de complots et d'événements politiques successifs. Ce royaume grenadin particulièrement puissant fit face non seulement aux escarmouches des chrétiens du nord -ces derniers avançaient lentement mais sûrement dans leur reconquête-, mais aussi aux pires principautés musulmanes essayant d'établir leur suprématie et leur contrôle territorial total. Ce fut, en effet, le dernier bastion de l'Occident musulman qu'on appelle le *royaume ziride de Grenade*.

Nombreux sont les historiens de l'époque qui ont rapporté des précieux renseignements sur le déroulement de la vie quotidienne de la population de ce royaume et décrivent majestueusement le centre urbain névralgique de Grenade, siège permanent des Zirides et ce, à l'instar de Cordoue califale des Omeyyades. Force est de constater que, grâce à cette métropole andalouse, elle s'est transformée en un centre culturel des plus rayonnants dans le monde arabo-musulman durant le X^e et tout le long du XI^e siècle. Ce dernier bastion de l'Occident musulman a été vraisemblablement influencé par ce rythme civilisationnel cordouan et ce, au point où les deux villes andalouses avaient vécu ensemble la même période marquant l'Âge d'Or andalou²⁹. L'historien García Gómez place pratiquement sur la même longueur d'ondes la cité de Grenade sous les Zirides et celle de Cordoue califale omeyyade en matière de civilisation et de culture. Désormais, faisant partie des royaumes des *taïfas*, la

²⁸Sur le rayonnement de cette ville andalouse lire David Gonzalo Maeso, *Los Árabes: maestros de los Judíos en la España Medieval*, in *Ensayos sobre la Filosofía en al-Andalus*, collection dirigée par Jaume Mascaro n° 29, éd. Anthropos, 1990, pp. 166-177 et *Granada en la historia del judaísmo español*, in *Tesoro de los judíos sefardíes: estudios sobre la historia de los judíos sefardíes y su cultura*, vol. 7, impr. Ahva, Jérusalem, 1959-1967, pp. 86-96 et Richard Gottheil, Kayserling, *Granada*, in *Jewish Encyclopedia*, 1906 et 1971.

²⁹ Voir une étude comparée entre ces deux villes andalouses de E. García Gómez, « *L'Espagne mauresque, l'Âge d'Or de Cordoue et de Grenade* », in revue d'Anjou, n° 92, 1975, pp. 202-230.

splendeur culturel de Grenade rivalisait même avec l'Orient, spécialement la ville de Bagdad³⁰.

En effet, Grenade faisait partie des villes qui, au fil des temps, se sont transformées en centres culturels rayonnants où des érudits venaient en quête d'un mécénat ou d'un protecteur auprès des gouvernants. Mais les poètes avaient plus de succès qui, au cours des X^e et XI^e siècles, firent éclipser le restant d'intellectuels de la plupart des rois des *taïfas* –principautés musulmanes-. Il s'agit ici du poète Abû Ishâq Al-Ilbîrî³¹ qui aurait écrit en 1066 un long poème reprochant aux Juifs d'avoir assez de pouvoir et de richesse et aurait incité la population de Grenade et ses environs à se révolter contre cette nation. Cette année-là correspondait au tristement célèbre massacre des Juifs de Grenade dans l'histoire d'Al-Andalus. Un certain nombre de chroniqueurs occidentaux reprirent ce poème, plus particulièrement les littérateurs et les historiens qui finirent par le classer parmi les textes dits *antisémites*. Ils le tinrent comme un document témoin du climat d'hostilité envers les Juifs grenadins qui précéda le pogrom de 1066.

A en croire l'historien Ibn Al-Khatîb, il nous rapporte une fine description physique de la ville de Grenade, quoique chronologiquement tardive, vantant l'excellence culturelle et la magnificence urbaine, de même que la qualité de vie de ses habitants. Il la décrit comme étant la mère du royaume (*Oumm al-miçr*), dû à son imprenable position, son air pur, son abondance d'eau, sa grande richesse, ... Et d'ajouter qu'elle est *l'axe d'Al-Andalus, la demeure de la royauté, la distraction des princes, la capitale du monde, le meilleur des séjours, le siège des gouvernants, la coupole de la justice et la bienfaisance. Aucune autre ville ne pouvant la comparer, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de la ville, il n'y a point de pays comme le Royaume grenadin qui le dépasse en édifices*³². Quant à la nation juive, les

³⁰ Voir E. García Gómez, « *Bagdâd y los reinos de Taïfas* », in *Revista de Occidente*, t. CXXVII, enero, 1934, pp. 1-22. Lire aussi les travaux de D. Gonzalo Maeso, *Granada en la historia del judaísmo español*, in *Tesoro de los judíos sefardíes: estudios sobre la historia de los judíos sefardíes y su cultura*, vol. 7, impr. Ahva, Jerusalén, 1959-1967, pp. 86-96 et G. Martínez-Gros, « *L'Alhambra de Granada: historia d'un monument amb historia* », en collaboration avec S. Makariou, éd. L'Avenç, Barcelone, 2001, en esp. et en catalan respectivement.

³¹ Les chroniques espagnoles le connaissent sous le nom d'Abû Ishâq de Elvira. Une précieuse étude a été élaborée par E. García Gómez intitulée « *Un alfaquí español, Abu Ishaq de Elvira: texto árabe de su Diwân* », según el Manuscrito 404, Escuelas de Estudios Árabes de Madrid y Granada, ed. CSIC (Consejo Superior de Investigaciones Científicas), Madrid, 1944.

³² Ibn Al-Khatîb, « *Kitâb Al-Ihâta fî târîkh Gharnâta* », manuscrit n° 1673 de la bibliothèque de l'Escorial, éd. partielle du Caire (Markaz al-Ihâta), 1347 H. Ed. intégrale par M. A. 'Inân, 4 vols., Le Caire, 1973-77, vol. 1, pp. 101 et suivantes. Extrait repris par Anwâr G. Chejne dans son « *Historia de España musulmana* », titre original: *Muslim Spain. Its History and Culture*, université de Minnesota, éd. Minneapolis, 1974, p. 143. Notre adaptation française. En plus de *Kitâb Al-Ihâta*, l'historien nous a légué un autre traité intitulé « *Al-Lamhah al-badriyyah* », dans lequel il apporte une description loyale de la ville de Grenade et de l'Afrique du nord. La partie relative à Grenade a été traduite à l'espagnol par Simonet, « *Descripción del reino de Granada* ». L'intérêt historiographique de ces œuvres est de nous avoir décrit magistralement un nombre colossal de personnages

chroniques historiques rapportent peu d'informations sur le début de son installation dans la ville des zirides mais nous savons que sa présence était patente dès les prémices de la conquête d'Al-Andalus³³. Par ailleurs, même si le chroniqueur restait silencieux sur ces détails, des sources indiquent qu'une place importante aurait été accordée aux Juifs convertis à l'Islam qui provenaient des anciennes colonies installées en *Sefarade* bien avant la conquête ou bien, des ethnies venues directement de l'Afrique ou de l'Asie³⁴.

Juifs de Grenade ou la Grenade des Juifs: hégémonie d'une nation sémite andalouse:

Si Cordoue brillait par ses vestiges magnifiques, Grenade rivalisait la métropole andalouse avec ses innombrables édifices, jardins, bains maures et un certain nombre de mosquées et de madrasas³⁵, selon les dires de l'historien Al-Maqqârî³⁶. Mais nul ne doute que l'Alhambra abrite les merveilles architecturales³⁷, et c'est à Grenade que l'arabisation a persisté bien après l'expulsion des Arabes et des Juifs en 1492. Beaucoup d'historiens se sont posés la question selon laquelle comment une ville comme Grenade ait pu se développer et devenir un grand centre urbain en Occident musulman à l'instar de Bagdad, Damas ou Le Caire où aucune civilisation citadine européenne n'eut l'audace de la rivaliser à l'époque. Mais tous concordent à dire que dans cette réalité historique, la culture dominante en Al-Andalus s'est nourrie de l'esprit de l'Islam et de l'usage de la langue arabe. Ces facteurs

ayant vécu dans Grenade, toutes catégories socioprofessionnelles et religieuses confondues, incluant même les simples visiteurs, en plus des principaux événements politiques ayant secoué la ville, les principales dynasties et les grandes familles andalouses, de même que leurs éventuelles généalogies et descendance.

³³ Lire M. Antonia Bel Bravo, « *Algunos datos sobre judíos granadinos en vísperas de la conquista* », in *Andalucía entre Oriente y Occidente, 1236-1492, actas del V coloquio internacional de historia medieval de Andalucía*, 27-30 de noviembre de 1986, publication de « Diputación provincial de Córdoba », Córdoba, 1988, pp. 727-731.

³⁴ Ces indications sont reprises par l'historien É. Lévi-provençal dans son « *Islam d'Occident Islam d'Occident: Études d'histoire médiévale* », coll. "Islam d'hier et d'aujourd'hui", I, éd. G. P. Maisonneuve, Paris, 1948, p. 39 qui, à son tour, les a prises sur une page inédite d'un auteur andalou anonyme faisant état des catégories ethniques de la société andalouse où il est question également des conversions juives à l'Islam. L'auteur en question nous renvoie à l'intitulé du document: « *Dhikr mashâhir ahl Fâs fi-l-qadîm* », datant du XV^e siècle (manuscrit se trouvant à la Bibliothèque Chérifienne de Rabat, n° 1394, f° 21).

³⁵ Sur ces écoles coraniques, lire L. Golin, « *Quelques réflexions sur la fondation d'une madrasa à Grenade* », Madrid, 1986.

³⁶ Al-Maqqârî, « *Nafh al-Tîb fi ghousn Al-Andalus al-ratîb* », annoté par Ihsân 'Abbâs, Beyrouth, 1968., vol. IV, p. 205.

³⁷ Nombreuses études ont été élaborées sur ce moment historique. Voir A. F. Calvert, « *The Alhambra* », Londres, 1907. M. Gómez-Moreno, « *Alhambra et Generalife* », Collection Arte en España, n° 15 et 17 ; L. Seco de Lucena, « *La Alhambra como fue y como es* », Granada, 1935 ; M. Antequera, « *La Alhambra y el Generalife* », Granada, 1959 ; A. Gallego y Burín, « *La Alhambra* », Granada, 1963 ; Irving Washington, « *Tales of the Alhambra* », Filadelfia, 1832 ; E. García Gómez, « *The Alhambra* », Firenze, 1967 ; F. Prieto-Moreno, « *Los Jardines de Granada* », Madrid, 1962 ; J. Bermúdez Pareja, « *La Alhambra: Alcazaba y Medina* ».

furent capables d'absorber et d'intégrer diverses composantes ethniques et religieuses, et ce, au même titre que la splendeur culturelle de Cordoue de jadis.

L'exemple du futur palais de l'Alhambra (*qaçr al-hamrâ'*) révèle pour les observateurs trois aspects fondamentaux: d'abord, elle est purement andalouse, islamique et enfin, universelle³⁸. Toujours est-il que ce palais nasride a marqué indéniablement la grandeur du royaume grenadin où la communauté juive a joué un rôle prépondérant au sein de la cité. Ce fastueux palais n'a été construit véritablement qu'à partir du XIII^e siècle, en 1238 exactement. L'historienne Rachel Arié a dressé une étude intéressante sur les Juifs grenadins en temps des Nasrides³⁹, rappelant la splendeur culturelle de leurs ancêtres et leur diversité démographique dans le royaume aux X^e et XI^e siècles. Les gouvernants grenadins, eux, habitaient le quartier d'Albaicín, un faubourg important de la ville qui s'élevait face à la construction du futur palais d'Alhambra.

La population juive grenadine était, en effet, parfaitement disséminée dans le royaume des Zirides et il est pratiquement difficile de délimiter les zones urbaines dans lesquelles elle était concentrée. Il va de soi que dans la capitale des Zirides, et plus tard, des Nasrides, la présence juive était pratiquement dans tous les quartiers à tel point qu'on a qualifié cette ville d'être la "Grenade des Juifs" (*Gharnâta al-Yahûd*). Des géographes arabes des X^e et XII^e siècles considèrent un certain nombre de villes andalouses authentiques comme Grenade, Lucena⁴⁰ et même Tarragone où la nation juive formait la majorité écrasante de la population. Dans toutes ces villes, il y avait un cimetière qui portait le nom de ladite nation (*maqbarat al-yahûd*). Si la ville de Grenade a connu des bouleversements politiques et des escarmouches dans ses frontières avec les autres *taïfas* ennemies, il n'en demeure pas moins que, par la suite, elle ait vécu aussi des temps d'accalmie⁴¹.

Force est de constater que le royaume de Grenade avait un gouvernement central dès la fin du X^e et le début du XI^e siècle et constituait un véritable *taïfa* qui est particulièrement opulente, au même titre que les autres grands chefs-lieux de Séville, Tolède ou Elvire⁴² où la

³⁸ Tout dépend si elle est perçue de loin, de près ou au travers de détails inspirés des sources païennes respectivement.

³⁹ R. Arié, « *Les minorités religieuses dans le royaume de Grenade: 1232-1492* », in *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n° 63 et 64, 1992, pp. 51-61.

⁴⁰ De par sa densité, Lucena était plus petite que Cordoue mais la présence juive dans cette ville était un fait démographique patent. L'historien J. Peláez Del Rosal revient sur son historique de façon plus pointue dans son « *Los Judíos y Lucena: Historia, pensamiento y poesía* », ed. El Almendro, Córdoba, 1988.

⁴¹ J. Rodríguez Molina, « *Relaciones pacíficas en la frontera con el reino de Granada* », in *La Frontera oriental nazarí como sujeto histórico, siglos XII^e-XVI^e*, actas del Congreso organizado en Lorca y Vera del 22 al 24 de noviembre de 1994, coord. por Pedro Segura Artero, Instituto de Estudios Almerienses, 1997, pp. 257-290.

⁴² De par leur rapprochement géographique, il eut une parfaite coexistence entre les Juifs de Grenade et ceux d'Elvire au X^e siècle et ce, au point où on les confondait dans les chroniques. Cette coexistence est corroborée

tradition administrative s'était maintenue quasiment intacte jusqu'au déferlement almoravide sur la région. Ce royaume venait d'imposer sa forte présence grâce au groupe *sinhadjien* des princes zirides qui, à leur tour, venaient de se révolter contre le gouvernant de Qayraouâne et à la tête de leurs partisans, le parent Bâdîs Ibn Al-Mançûr Ibn Boulloughîn et le doyen Zâwî Ibn Zîrî se mirent au début au service des Omeyyades andalous.

Savoir et science au royaume ziride de Grenade:

D'après les chroniques, la communauté juive vivait à l'intérieur de la ville de Grenade et s'adonnaient à toutes sortes d'activités où la quête de savoir et de la connaissance était de primer ordre. A en croire l'historien Lévi-Provençal, Grenade suivait l'exemple de la petite ville de Lucena, non loin de Cordoue où la population juive était démographiquement majoritaire. Il affirme que *Grenade, avec son château de l'Alhambra, n'était encore qu'une agglomération de faible importance, dont la population, aurait été presque exclusivement juive; mais la future capitale des Nasrides ne devait se transformer et s'agrandir que dans la première moitié du XI^e siècle, quand le seigneur sinhadjien Zâwî Ibn Zîrî y fixa le siège de sa principauté, de préférence à Elvira, qu'il jugeait moins facilement défendable*⁴³.

De toutes les périodes de l'histoire d'Al-Andalus, notamment celle du Haut Moyen Âge, le comportement religieux du Musulman et du Juif s'est distingué par son respect strict de l'orthodoxie. Chaque nation s'adonnait à ses propres études religieuses mais il arrivait que

par Ahmad Al-Râzî dans sa description de l'Espagne qui reprit une indication de l'historien et biographe Al-Farâdî, « *Kitâb Târikh al-'oulamâ' wa-l-rouwât li-l-'ilm bi Al-Andalus* » (*Histoire des Savants d'Espagne musulmane*), 2 volumes, éd. de F. Codera, 2 vols., Madrid, 1891 (BAH, VII-VIII), n° 1441 mentionnant une notice biobibliographique d'un certain littérateur Moutarrif Ibn 'Ïssâ Al-Ghassânî qui demeurait d'abord à Elvira et ensuite chez les Zirides de Grenade où mourut en 967. D'après « *Al-Tibyân* » ('Abd Allâh Ibn Bûllûghîn, *At-Tibyân fî al-hadîta al-ka'ina bi dawlat Banû Zîrî Gharnâta* ou *Les Mémoires de 'Abd Allâh Ibn Bullughîn, dernier roi Ziride de Grenade -V^e/XI^e siècle-*). Le manuscrit a été découvert par É. Lévi-Provençal dans les archives de la bibliothèque d'Al-Qaraouine et publié d'après l'unicum de Fès par le même découvreur, éd. Al-Ma'arif, Le Caire, 1955. É. Lévi-Provençal, *Mémoires du dernier roi ziride de Grenade, le roi Abdallah*, in *Al-Andalus*, III, 1935, pp. 265 et ss., et VI, 1949, pp. 1 et ss. Texte original se trouvant à la Bibliothèque de Qaraouiyyine de Fès et Deux nouveaux fragments des mémoires du roi ziride 'Abd Allâh de Grenade, in *Al-Andalus*, VI (1941), pp. 1-63. Trad. esp. par E. García Gómez, *El siglo XI en primera persona. Las Memorias de 'Abd Allâh, último rey Zirí de Granada destronado por los Almorávides (1090)*, con introducción y notas por É. Lévi-Provençal, Alianza Editorial, Madrid, 1980. Traduction anglaise: *The Tibyân. Mémoires of 'Abd Allâh Ibn Bullughîn. Last Zirid Amîr of Granada* par Amin T. Tibi (Medieval Iberian Peninsula, Text and Studies, vol. V), éd. E. J. Brill, Leiden, 1986), nous apprenons les circonstances de la déchéance d'Elvire, de même que le transfert démographique vers Grenade. Voir également É. Lévi-Provençal, « *La Péninsule ibérique au Moyen Âge d'après le "Kitâb Al-Rawd al-Mi'târ"* », publication de la Fondation de Goeje, éd. E. J. Brill, Leyde, 1938, pp. 37-38.

⁴³ É. Lévi-Provençal, « *Historie de l'Espagne musulmane, III: Le Siècle du Califat de Cordoue* », éd. G.-P. Maisonneuve & Larose, Paris, 1953 et 1967, p. 347. Traduction espagnole et introduction de Emilio García Gómez, *España musulmana hasta la caída del Califato de Córdoba (711-1031)*, ed. Espasa-Calpe, Madrid, 1950. Traduction introduite dans *Historia de España*, sous la direction de Ramón Menéndez Pidal, tome IV.

des élèves partagent les mêmes disciplines. Ainsi, on pourrait trouver des précurseurs juifs chez des musulmans et inversement, surtout dans le domaine de la philosophie⁴⁴.

Grenade était le chef-lieu où des ascètes itinérants (*zâhid sâ'ih*) venant d'Orient trouvèrent refuge pour leurs activités spirituelles. Leurs vertus morales et leurs disciplines rigoureuses attirèrent le respect des Grenadins. L'historien 'Abdallah Ibn Mouhammad Ibn Al-Faradî nous a bien réservé dans son « *Kitâb Târîkh al-'oulamâ' wa-l-rouwât lil-'ilm bi Al-Andalus* »⁴⁵ des notices biographiques de quelques voyageurs itinérants en quête de diffusion de leur enseignement mais nous ne savons pas, à coup sûr, si le nommé Mouhammad Ibn 'Abd Allâh Ibn Masarra ait pu imposer son système théologique et philosophique dans le royaume ziride de Grenade, d'autant que son école avait initié dès le X^e siècle à Cordoue bon nombre de ses disciples.

Nous apprenons par les chroniques et les voyageurs orientaux que les divergences doctrinales et chez les Musulmans et chez les Juifs étaient de mise et il y avait des interprétations exégétiques propres à chaque école juridico-religieuse au sein même de l'orthodoxie. Comme chez les Cordouans, il y avait chez les Grenadins la même force et la même continuité du zèle religieux, avec autant d'ampleur, de discipline et de spontanéité⁴⁶, répondant à l'habituel tempérament de l'Andalou.

Par ailleurs, les noms des lettrés Sa'diyah Ga'on, Dunash Ben Labrat Ha Levi, Moshé Ben Hanok et Menahem Ben Sârûq retentissaient dans les quatre coins de la ville de Grenade et ne pouvaient pas passer inaperçus puisque leur enseignement était une exclusivité et une nouveauté pour tous les Judéo-andalous. Leur apport culturel à la pensée sépharade et à l'approche sémitique de l'arabe est également non négligeable. Aux côtés de ces promoteurs babyloniens de la lexicographie, des adeptes des sectes juives s'implantèrent dans la capitale des zirides: les rabbinistes ou rabbanites, les karaïtes (*al-'anâniyya*), les samaritains, les *'isâwiyya* et les saducéens (*al-sadoûqiyya*)⁴⁷, si l'on tient aux propres expressions d'Ibn Hazm dans son *Kitâb Al-Fiçal*⁴⁸. Mais les premiers étaient les opposants les plus en vogue et posaient de véritables problèmes dans les milieux religieux. Il va donc de soi que l'imposition des études sectaires dans la théologie juive allait chambouler complètement les approches interprétatives et méthodiques des textes sacrés lévites. Cependant, leurs principes

⁴⁴ Nous avons le cas du philosophe Shlomo Ibn Gabirol (Soulaymân Ibn Jibrîl) qui fut l'élève d'Ibn Hazm.

⁴⁵ Histoire des Savants d'Espagne musulmane, éd. De F. Codera, 2 vols., Madrid, 1891 (BAH, VII-VIII). Il y aurait une édition du Caire, 1966. D'après les chroniques, Ibn Faradî fut assassiné lors du saccage de Cordoue par les berbères en 1013.

⁴⁶ Idem, op. cit., p. 455.

⁴⁷ Des adeptes des doctrines juives controversées par les traditionnistes et orthodoxes andalous.

⁴⁸ Ouvrage en deux volumes, Le Caire, 1899-1903-9.

n'étaient pas de l'avis unanime de leurs coreligionnaires orthodoxes proches des autoritaires zirides⁴⁹.

Toujours est-il que Grenade connut une florescence au niveau de la culture littéraire, scientifique et religieuse et sut se distinguer par rapport aux autres villes andalouses, notamment avec la construction des *Aljamas*, haut lieu de rassemblement des plus orthodoxes Juifs. Dans ce contexte politique socioculturelle, la littérature et l'histoire arabo-andalouse reste pourtant très avare en matière de renseignements sur les rapports exacts des *dhimmi* Juifs avec le pouvoir central ziride et ce, pour que l'on puisse dégager un éclairage net sur leur rôle et l'impact de leur présence dans la société grenadine. Mais, de par leur statut juridique, il est évident que le libre exercice de leur culte dans les différentes synagogues (*shûnûgha*) devient un facteur socioreligieux des plus importants dans la vie quotidienne des Juifs.

Les *Aljamas* de Grenade sous le prince juif Semuel Ibn Naghrîlla:

Il est pratiquement inconcevable d'évoquer les *Aljamas* de Grenade sans souligner le rôle efficace et prépondérant de Semuel Ibn Naghrîlla⁵⁰. Le contrôle de centres talmudiques et rabbiniques, à l'instar de Cordoue, sous les émirs du royaume de Grenade était un fait religieux et socioculturel irréversible, étant donné la position hiérarchique de ce prince juif dans les hautes sphères politiques zirides. Le prolifique Ibn Naghrîlla devient la seule personnalité judéo-andalouse qui se dégage de la pénombre dans laquelle demeuraient ses coreligionnaires Grenadins, au même titre que Hasdai Ibn Shaprût⁵¹ sous l'omeyyade 'Abd

⁴⁹ En atteste le conflit opposant le talmudiste Semuel Ibn Naghrîlla et les adeptes karaïtes.

⁵⁰ Sur ce prince des Zirides lire David J. Wasserstein, *Samuel ibn Naghrîlla ha-Nagid and Islamic Historiography in al-Andalus*, in *Al-Qantara* 14, no. 1, 1993, pp. 109-125 ; L. J. Weinberger, *Jewish Prince in Moslem Spain: selected Poems of Samuel ibn Nagrela*, University of Alabama Press, Alabama, 1973 ; Abraham Meir Habermann, *Shemuel Ha-nagid. Divan*, éd. Machbarot Lesifrut, Tel Aviv, 1946-1947; Shire Milhamah, *Hilkhot Ha-Nagid: kolel šeride Sefer Hilkhata gavrata u-šeridim shel she'ar ketavay ha-halakhayim* et *Kol shire R. Shemu'el ha-Nagid* (en hébreu) ; Israel Levin, *Shemu'el ha-Nagid: hayay ye-shirato ; Diyan Shemu'el ha-Nagid et Ben Tehilim, mutkan 'al pi kitve yad u-defusim rishonim 'im mavo, perush, mekorot, shinuye nusah, reshimot, maftahot, milon u bibliyografyah* (en hébreu), Jefim Hayyim Schirmann, *Le Diwan de Shemu'el el Hanagid considéré comme source pour l'histoire espagnole*, in *Hespéris* 35, Paris, 1948, pp. 163-188 ; S. M. Stern, *The Life of Shmuel ha-Nagid*, in *Zion* 15, 1960, pp. 135-45 ; F. De Haes, *Samuel Ha-Nagid: Guerre, amour, vin et vanité (poèmes choisis)*, éd. Du Rocher, Monaco, 2001 ; D. Jarden, *Diyyan Shemu'el Ha-Nagid: Ben Tehilim, collected poetry of Samuel the prince, 993-1056*, éd. Hebrew Union College Press, Yerushalayim, 1966 ; Asher Lehman, *Shemuel Hanagid. A Historical Novel*, trad. de l'hébreu par Sheindel Weinbach, Feldheim, Jérusalem - New York, 1980 ; Ángel Sáenz-Badillos, *Samuel, ha-Nagid: Poemas. I, Desde el campo de batalla (Granada 1038-1056)*, col. con Judith Targarona Borrás, eds. El Almendro, Córdoba, 1988 et *Poemas de Samuel ha-Nagid*, col. con Judith Targarona Borrás, eds. El Almendro, Córdoba, 1988.

⁵¹ Sur cet excellent médecin juif lire Jesús Peláez Del Rosa, *Hasdai Ibn Shaprut en la corte de Abderraman III*, in *De Abraham a Maimónides: Los Judíos de Córdoba*, ss. X-XII, (A. Pintero Saenz, C. Carrete Parrondo, M. de los Ángeles Navarro Peiro, ... et al.), éd. El Almendro, Cordoue, 1985, pp. 63-77.

Al-Rahmân III. Selon toute vraisemblance, malgré cette supervision, il apparaît que le contrôle des *Aljamas* grenadines ne pouvait être l'objet du seul ressort de ce vizir des Zirides, d'autant que des adeptes des sectes sécessionnistes juives jouèrent également un rôle prépondérant dans la diffusion des pensées lévitiqes orientales dans le sépharadisme religieux andalou. Cependant, cette diaspora sémite néo-babylonienne alla structurer également la personnalité culturelle en Al-Andalus, par sa forte propension vers l'arabisation et la finesse de l'esprit spirituel hébraïque, même si les idées religieuses étaient souvent contestées à bien des égards.

En guise de conclusion, la splendeur du royaume de Grenade au XI^e siècle reposait essentiellement sur la convergence judéo-arabe qui a propulsée la population envers une élévation de l'esprit et une finesse intellectuelle ayant marqué indéniablement les générations andalouses postérieures. Les crises sociales et politiques poussaient les communautés juives à un repli sur soi et à une peur des persécutions permanentes, traduites sur le terrain par des révoltes sanglantes où l'erreur stratégique monumentale est souvent partagée: l'une provenant des *fouqahâ* (jurisconsultes) trop peu scrupuleux et l'autre, en raison de l'arrogance et la désinvolte de l'esprit du vizir juif Yûssouf Ibn Naghrîlla -fils de Semuel- qui mena le royaume grenadin vers un cataclysme socioéconomique.